

**PV N°3
DE LA REUNION DU BUREAU REGIONAL EXCEPTIONNEL
DU MARDI 2 OCTOBRE 2018**

Présents : Le Président Jean-Pierre GOMEZ
BLATRIE O. - CELLIER J.- CHAPELLON MP. - CLUZEL F. - MULAS J. - NIVELON G.
- REA V. - SCOMPARIN J. - SERRES A.

Excusés : GROS P. - LABARTHE R. - CROIZAT PO - JULIEN Y.

Invités : MARCHAND JY. - MORATA G. - MORATEUR JP. – VACHER P. FIJALKOWSKI I.

Ouverture de séance : 19h00

I- PREAMBULE

Janine MULAS accueille les membres du Bureau et excuse les personnes qui n'ont pu être là pour diverses raisons.

Jean-Pierre GOMEZ remercie les CTS présents et félicite Yann JULIEN, actuellement en Chine, pour les excellents résultats obtenus avec les Equipes de France 3x3.

II – POLE FORMATION

2.1 Introduction

Prise de parole de Greg MORATA qui remercie à son tour les CTS présents : Isabelle FIJALKOWSKI et Jean-Pierre MORATEUR ainsi que Joël SCOMPARIN et Pierre VACHER, 2 membres très actifs du Pôle Formation.

Le Pôle Formation est un Pôle important de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes dans la mesure où il porte l'Institut de Formation Régional (IFRABB) et touche à tout ce qui est relatif au Plan de Performance Fédéral (PPF)

Le Pôle Formation est un Pôle qui coûte cher car beaucoup d'investissements dans les sélections et les détections des jeunes joueurs, de U12 à U15, ainsi que les Pôles Espoirs et les nombreuses actions mises en place sont obligatoires car dictées par les directives techniques nationale.

Un autre volet du Pôle Formation est celui des Camps Alpains, dirigés et encadrés par des techniciens.

Un trombinoscope sera communiqué pour visualiser toutes les personnes qui interviennent sur les différentes actions (CTS, CTF, Formateurs, administratifs, élus, ...)

2.2 IFRABB

- Les Formations Professionnelles
 - ⇒ **Les Brevets Professionnels Sports Collectifs**
Formation par le CFA avec une prestation de l'IFRABB (UC8 et 9)
2 promotions (10 et 11)
 - ⇒ **BP JEPS Basket** (Corps de métier de l'IFRABB)
2 sessions en cours (3 et 4)
 - ⇒ **DEJEPS** : Organisation d'habilitation Fédérale qui sollicite les cadres d'Etat de la Ligue mais sans aucune rétribution financière.

- Les Formations Qualifiantes
 - ⇒ **Technicien Sportif Régional de Basketball (CQP1)**
Coordonnateur : Patrick ROI + nombreux intervenants
 - ⇒ **Technicien Sportif Régional de Basketball (CQP2/P3)**
Coordonnateurs : Charlène COLETTE – Rémy POINAS – Franck BESTOSO
+ Nombreux intervenants

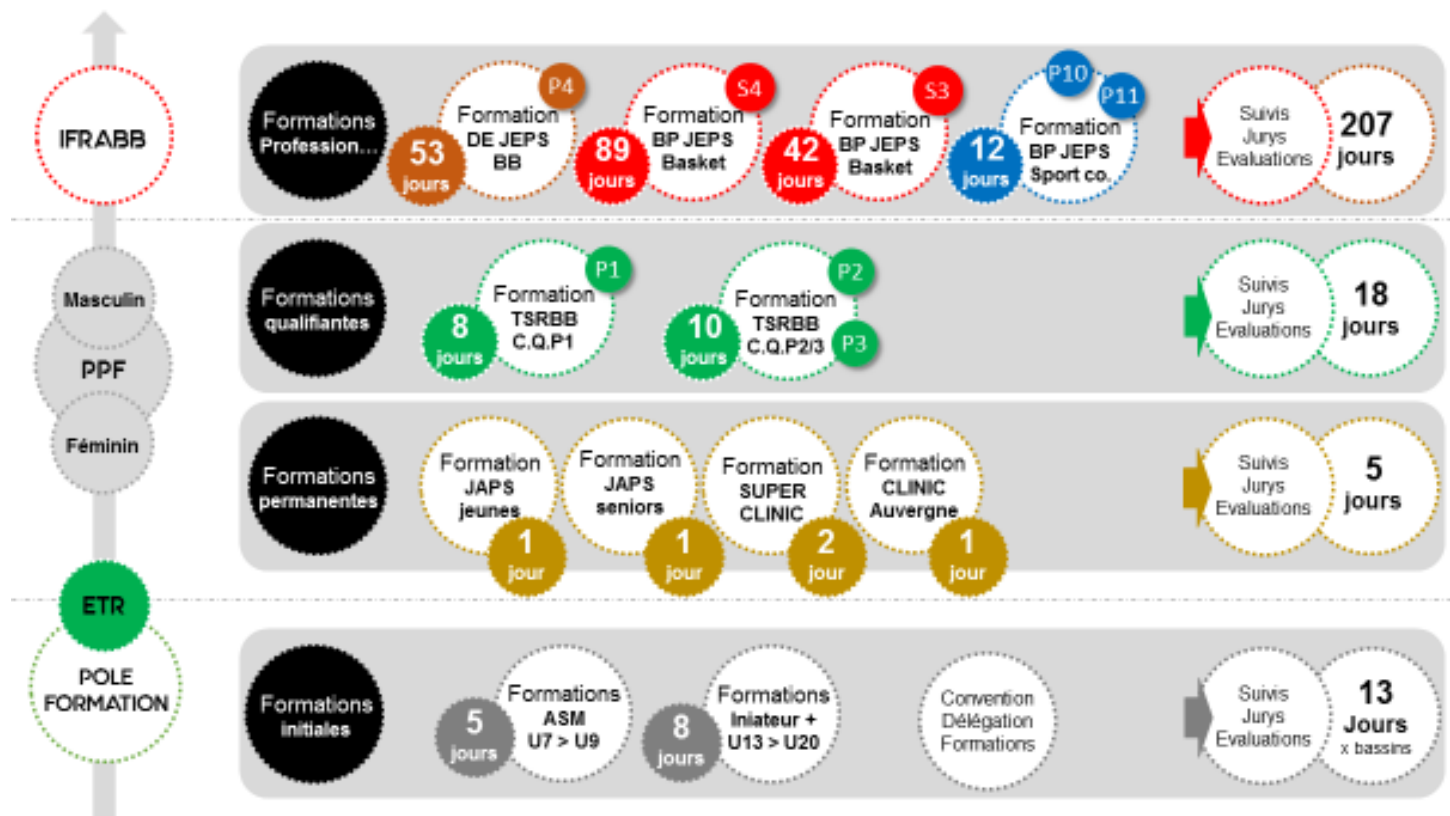
- Les Formations Fédérales
 - ⇒ **Animateur Mini-Basket ou U7/U11**
 - ⇒ **Initiateur ou U13/U20**

La formation initiale va être renouvelée au niveau de la Direction Technique Nationale.
Sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes, harmonisation des modalités de gestion, de pédagogie et échéancier)

⇒ **Formations Permanentes :**

- Joueuses/Joueurs d'Intérêt Général = JIG (22 présents cette année)
- JAPS Jeunes
- JAPS Seniors
- Super Clinic
- WEPS
- Clinic d'Auvergne

- Les Officiels
 - ⇒ Les Arbitres
 - ⇒ Les OTM



2.3 PROJET DE PERFORMANCE FEDERALE

- U12 (Filles et Garçons)
 - ⇒ TIC U12
- U13 (Filles et Garçons)
 - ⇒ Tournoi Inter Comités U13 de secteurs
 - ⇒ Tournoi des Etoiles de la Zone Est
 - ⇒ Camp Inter Comités U13 Auvergne-Rhône-Alpes
 - ⇒ Camp Inter Secteurs U13 de la Zone Est
 - ⇒ Tournoi Inter Zone U13 qui a remplacé les phases finales nationales

Ces actions sont, soit gérées par les Comités Départementaux, soit par les secteurs, soit par la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes soit par la Zone Est.

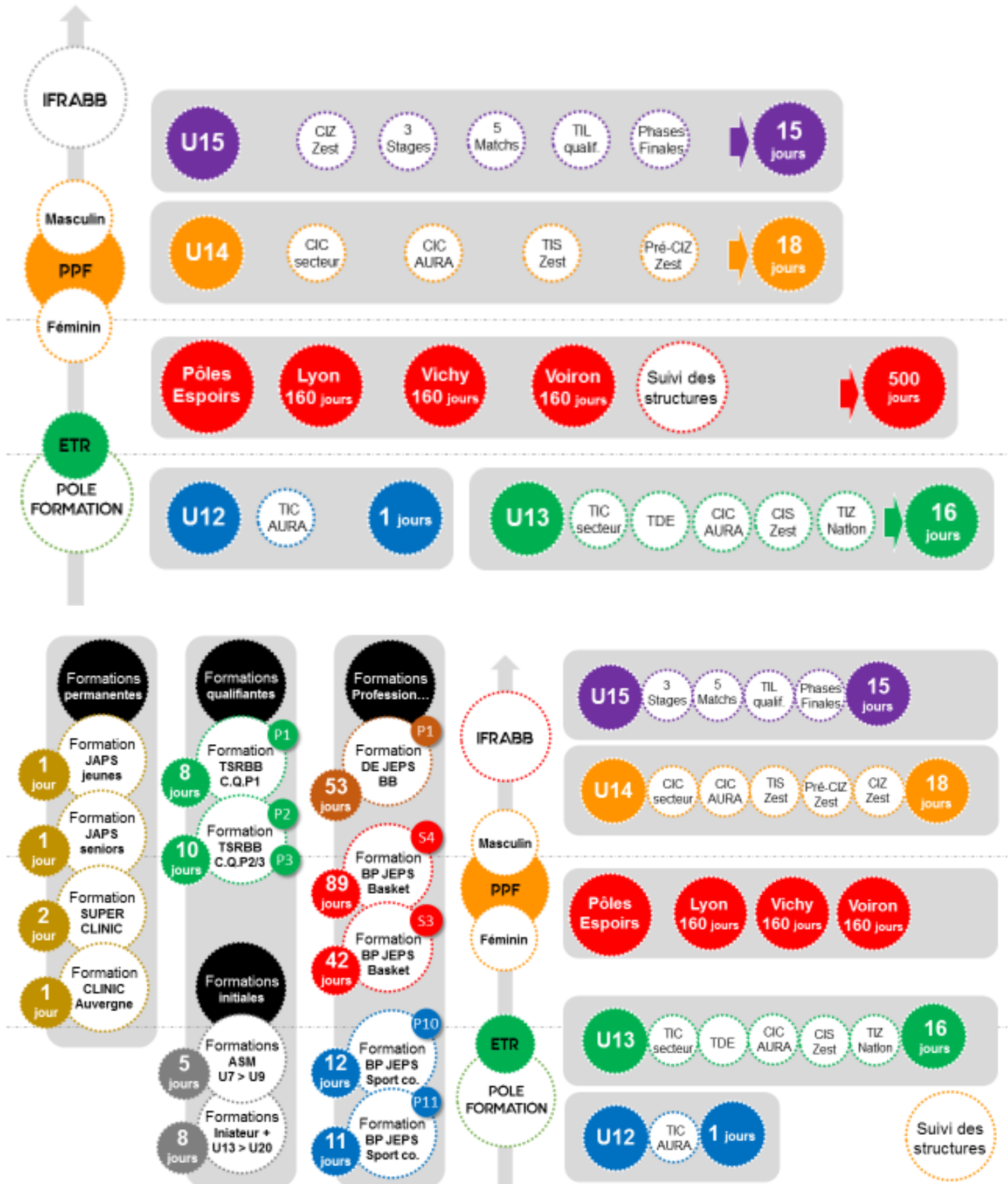
- U14 (Filles et Garçons)
 - ⇒ Camp Inter Comités U14 de secteurs
 - ⇒ Camp Inter Comités U14 Auvergne-Rhône-Alpes
 - ⇒ Tournoi Inter Secteurs U14 de la Zone Est
 - ⇒ Camp Inter Secteurs U14 de la Zone Est
- U15 (Filles et Garçons)
 - ⇒ Tournoi Inter Ligues U15 qualificatif pour les Finales Nationales
 - ⇒ Camp Inter Zones U15
- POLES ESPOIRS MIXTES
 - ⇒ Vichy : Coordonnatrice Isabelle FIJALKOWSKI
 - ⇒ Lyon : Coordonnateur Jean-Pierre MORATEUR
 - ⇒ Voiron : Coordonnateur Gregory MORATA

3 organisations sur le territoire cette saison :

- Le Tournoi des Etoiles U13 : 3-4-5 janvier 2019 à Voiron
- Le Tournoi Inter Secteurs U14 : à Andrézieux
- Le Tournoi Inter Ligues U15 : à Voiron

Les Camps :

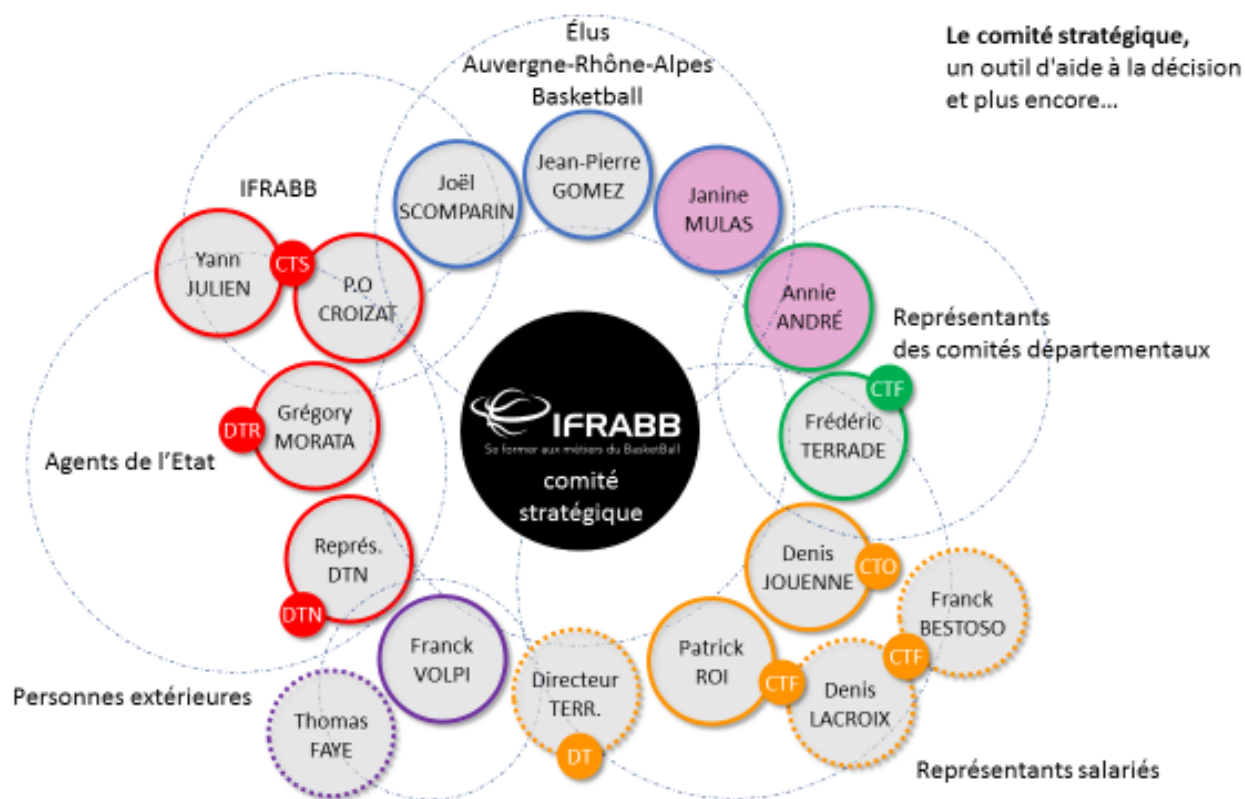
Ont été maintenus les Camps Alpains. Il s'agit d'une organisation importante, qui mobilise une équipe technique assez dynamique avec des volumes d'effectifs assez importants (1 semaine à Pâques, environ 75 stagiaires et 2 semaines en juillet, environ 120 stagiaires par semaine)



L'objectif est de travailler sur une coordination générale pendant 1 an, avec implication, également sur les missions, des CTF Départementaux.

D'un point de vue purement administratif, la convention de l'ETR a été rédigée et envoyée au DTN pour validation et signature.

3.3 Le Comité Stratégique de l'IFRABB



Son rôle est d'accompagner les actions de l'IFRABB

Ceci est une proposition, en réponse à la demande fédérale.

Tous les territoires sont représentés :

- Elus de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes,
- Représentants des Comités Départementaux,
- Représentants des Salariés,
- Personnes extérieures
- Agents de l'Etat

3.4 Budget

Présentation du budget prévisionnel du Pôle Formation, de manière analytique et beaucoup plus détaillé par rapport au budget prévisionnel qui a été voté à l'Assemblée Générale du 23 juin 2018.

BUDGET PREVISIONNEL POLE FORMATION 2018/2019

Intitulé	Budget prévisionnel Voté à l'AG 23 JUIN		Budget prévisionnel Pôle Formation		
	Charges	Produits	Charges	Produits	
PÔLES ESPOIRS					
Pôles ESPOIRS (3 pôles)	377 000,00 €	96 000,00 €	347 000,00 €	162 000,00 €	Famille
		57 000,00 €		40 000,00 €	FFBB
Frais annexes pôles (intervenants)			55 000,00 €	30 000,00 €	CNDS
Frais suivi médical			25 000,00 €	7 000,00 €	FFBB
				15 000,00 €	CNDS
Équipements pôles Textile (Spalding)			27 000,00 €		
Équipements pôles Matériels			30 000,00 €		
frais matchs pôles (5x5 et 3x3)			3 000,00 €		
frais déplacements pôles (bus et mini bus)			10 000,00 €		
Frais réception (entrées pôles.....)			3 000,00 €		
Frais véhicules (entretien + assurance)			5 000,00 €		
Subvention Conseil Régional				25 000,00 €	
TOTAL PÔLES ESPOIRS	377 000 €	153 000 €	505 000 €	254 000 €	
FORMATION					
IFRABB S4 (17 stagiaires)		177 430,00 €	55 000,00 €	90 000,00 €	
IFRABB CFA (convention)			6 000,00 €	12 000,00 €	
IFRABB CQP 1 ; 2 ; 3 (P1 50 + P2/3 35)			30 000,00 €	45 000,00 €	
FORMATION Initial (Comité)	65 000,00 €		20 000,00 €	21 000,00 €	
Frais déplacements KM	6 000 €				
Formation JAPS (Seniors + Jeunes)			13 000,00 €	15 000,00 €	
Formation WEPS			4 000,00 €	4 000,00 €	
Formation JIG			5 000,00 €	8 000,00 €	
TOTAL FORMATION ENTRAINEURS	71 000 €	177 430 €	133 000 €	195 000 €	
Coordination RA / IFRABB		20 000 €		10 000,00 €	
Formation CoCoo RA (Session 3)		54 380 €			
Transfert Coordination RA / AURA		15 000 €		10 000,00 €	
STAGES OFFICIELS (arbitres et OTM)	34 000 €				
Frais déplacements KM	10 000 €				
Stage recyclage Arbitres Régions			20 000,00 €	12 000,00 €	
Stage recyclage OTM			4 500,00 €	2 000,00 €	
Formation PN			6 000,00 €	2 500,00 €	
Formation R2 / R3			17 000,00 €	6 500,00 €	
Formation OTM			10 000,00 €	1 500,00 €	
Formation Observateurs			3 000,00 €		
Formation Tournois			2 500,00 €	2 800,00 €	
Frais déplacements KM (Réunion CRO)			17 000,00 €		
TOTAL FORMATION OFFICIELS	44 000 €		80 000 €	37 300 €	
STAGES Dirigeants	15 000 €		10 000,00 €	1 500,00 €	
TOTAL FORMATION	130 000 €	266 810 €	223 000 €	253 800 €	

SELECTIONS Stages et Camps				
Stages et camps des SELECTIONS	155 000 €			
SELECTIONS U13 CIC et CIS			26 000,00 €	
Frais STAFF (hébergement + frais KM)			6 000,00 €	
SELECTIONS U14 CIC Secteur Aura et CIS			25 000,00 €	
Frais STAFF (hébergement + frais KM)			5 000,00 €	
SELECTIONS U15 Stage + Match Pré.			15 000,00 €	
Frais STAFF (hébergement + frais KM)			4 000,00 €	
TOTAL Stages et Camps	155 000 €	0 €	81 000 €	0 €
SELECTIONS				
SELECTIONS U13 TIC et TIZ			10 000,00 €	
Frais STAFF (hébergement + frais KM)			3 000,00 €	
SELECTIONS U14 TIS Secteur			14 000,00 €	
Frais STAFF (hébergement + frais KM)			3 000,00 €	
SELECTIONS U15 TIZ ,TIL Qual. et TIL Nat.			20 000,00 €	
Frais STAFF (hébergement + frais KM)			4 000,00 €	
Frais fonctionnement ETR			5 000,00 €	
TOTAL Sélections	0 €	0 €	59 000 €	0 €
TOTAL Sélections Stages et Camps	155 000 €	0 €	140 000 €	0 €
CAMPS ÉTÉ				
CAMPS ÉTÉ (Secteur Alpes)	95 000,00 €	144 000,00 €	95 000,00 €	110 000,00 €
TOTAL CAMPS ÉTÉ	95 000 €	144 000 €	95 000 €	110 000 €
DIVERS				
Assurance Formation IFRABB			1 000,00 €	
Téléphone			1 000,00 €	
Assurances Véhicules (voiture)			2 000,00 €	
Entretien Véhicules (voiture)			3 000,00 €	
Frais déplacement élus IFRABB			2 000,00 €	
Frais déplacement CTS IFRABB			4 000,00 €	
Frais fonctionnement Pôle Formation			2 000,00 €	
Amortissements PC et véhicules			12 000,00 €	
TOTAL DIVERS	0 €	0 €	27 000 €	0 €
TOTAL	757 000 €	563 810 €	990 000 €	617 800 €

Il est demandé au Trésorier que l'ensemble des lignes budgétaires soient intégrées au Budget global de la Ligue, pour une meilleure visibilité, ainsi que la possibilité pour Joël SCOMPARIN de pouvoir suivre l'évolution du budget (charges et recettes) de manière soit hebdomadaire, soit à l'échéance de chaque réunion de Bureau.

4.4 Baisse des subventions

Greg MORATA intervient sur le démantèlement du Ministère des Sports et la remise en cause de la gestion des Cadres d'Etat.



Il déplore l'indifférence du mouvement associatif, des élus de Ligue face à cette situation car les Cadres d'Etat sont des techniciens, des formateurs, des conseillers, ils sont au cœur des structures, ils sont porteurs de projets et d'action, tout en conservant une certaine forme de neutralité qui peut être amenée à disparaître si la gestion venait à être faite par les Fédérations ou les Ligues (ou par plus personne...)

Il faut savoir que les postes de CTS sont fortement menacés et même appelés à disparaître.

4.5 Questions

Gérald NIVELON : Est-ce que la catégorie U14 est toujours dans le champ d'action des Comités Départementaux ou bien est-elle devenue une action Ligue ?

Réponse : Les Directives Techniques Nationales sortiront après la Coupe du Monde Féminine et, elles définiront la répartition des missions des CTF des Ligues et des Comités, afin de clarifier les domaines dans lesquels les Comités pourront intervenir.

Gérald NIVELON : Quelque chose n'a pas été évoquée dans le budget du Tournoi des Etoiles, il s'agit de quelque chose qui avait été mis en place au niveau de la Zone Centre, une proposition qui avait été faite par les Présidents de Ligue, sur la solidarité entre Comités où chaque Comité récupérait à minima 500 € pour les « gros » Comités.

Désormais, sur la Zone Est, pour la répartition des sommes entre les 17 Comités, il faudra prendre en considération que la moitié sont de très petits Comités.

Comment maintenir le Tournoi des Etoiles et ce système de solidarité ?

Réponse : Il faudra que cette question soit mise à l'ordre du jour de la réunion de Zone du 14 avril pour l'édition du Tournoi des Etoiles 2019/2020.

Pour l'édition 2018/2019, les dépenses seront à la charge des Comités.

Les questions concernant le stage arbitres organisé sur le Tournoi, ainsi que la participation des arbitres des Comités, et de leur responsabilité, seront abordées le 17 octobre prochain.

Gérald NIVELON : Concernant la Formation des Cadres et, plus précisément la Formation Initiale, dans le secteur Auvergnat, les Comités fonctionnaient beaucoup en autonomie, notamment dans les contenus (conventions avec le Handisport et le Sport Adapté). Avec l'harmonisation du fonctionnement, il faudrait qu'une concertation soit faite avec les Comités.

Réponse : Les modalités de collaboration et de délégation, de l'organisation de la formation jusqu'à la certification, sont définies, chaque année, par la Convention de Délégation de Formation. Les particularités existantes peuvent être incluses dans cette convention en fonction de la réalité des territoires.

Joël SCOMPARIN : Certaines actions vont débuter avec l'arrivée des premières vacances (sélections, détection, TIC)

Sur quel budget doit se baser le Pôle Formation sachant que tout n'avait pas été prévu dans le budget prévisionnel ?

Sur la validation des actions et des dépenses, qui valide ? Qui signe ?

Au niveau de la gestion, qui gère les CTF, notamment sur les Pôles Espoirs ? Qui gère leurs récupérations et leurs congés ?

Comment payer les intervenants (sur les stages, sur les pôles espoirs) rapidement ?

Réponse :

- Sur la gestion des CTF des 3 secteurs, de leurs récupérations et de leurs congés, pas de modification. La demande et la gestion doivent être faites avec Joël SCOMPARIN et Greg MORATA.

Joël SCOMPARIN demande un état des lieux des soldes restant des congés au 1^{er} septembre.

- Pour les bulletins de salaire des vacataires, la Ligue détient désormais un compte unique CEA avec le numéro SIRET de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Basketball. Il a été vu avec Camille MONTEIRO, pour qu'elle ait les codes d'accès afin d'établir les bulletins de salaire, au moins jusqu'au 31 décembre.

A compter du 1^{er} janvier, compte tenu de la volumétrie de la masse salariale, il sera utilisé un logiciel de paie (CEGID PAIE).

Il sera proposé au prochain Comité Directeur du 5 octobre, l'embauche d'une comptable avec une compétence sociale, qui sera en mesure de pouvoir établir, par la suite, les bulletins de salaire.

- Sur la réactivité de règlement des intervenants, il faudrait pouvoir ouvrir un compte bancaire dédié uniquement au PPF (géré par Marie), différent du compte bancaire IFRABB (géré par Camille) Pour les paiements, double signature (Joël SCOMPARIN et Jean CELLIER)

Concernant les notes de frais, (JP MORATEUR – F. CLUZEL) elles sont à donner à Joël SCOMPARIN.

Proposition de Greg MORATA pour les indemnités des intervenants (à la journée) :

Coach principal (hors CTF-CTS) : 50 €

Coach Adjoint : 40 €

Coach en Formation : 30 €

Nuitée : 20 €

Proposition validée à l'unanimité par les membres du Bureau

Soit les intervenants sont auto-entrepreneurs, et ils fournissent une facture, soit ils sont déclarés et reçoivent une feuille de paie de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Basketball.

III – TIC U13 SECTEURS

Le Tournoi Inter Comités de secteur doit avoir lieu les 1^{er} - 2 et 3 novembre 2018 à Voiron, organisé par le Comité de l'Isère et le Comité de Drôme-Ardèche « refuse » d'y participer pour raison financière.

Joël SCOMPARIN fait lecture des mails reçus du Président du Comité de Drôme-Ardèche et de la Présidente de l'Isère.

Greg MORATA précise qu'il existe bien un cahier des charges pour l'organisation du TIC U13.

Les Directives Techniques Nationales, de la saison passée, précisait que les frais de participation à l'hébergement, restauration et déplacement sont entièrement à la charge des Comités Départementaux.

Il est précisé que le TIC U13 est une action obligatoire et que ce tournoi est qualificatif pour le Tournoi des Etoiles.

Un courrier va être envoyé au Président du Comité de Drôme-Ardèche lui rappelant le caractère obligatoire de participation au TIC U13.

Pour une harmonisation des organisations du TIC dans les secteurs :

- Pas de speaker
- Vidéos
- Arbitres désignés par le répartiteur du secteur, à la charge des Comités.

Discussion pour les points suivants

- Dotation de t-shirts à tous les joueurs aux frais de la Ligue
- Pas de médailles

La proposition est soumise au vote :

- **Contre : 3 voix**
- **Pour : 4 voix**
- **Abstention : 3 voix**

**Il est décidé, à la majorité, de commander des t-shirts
à tous les joueurs/joueuses aux frais de la Ligue mais pas de médailles**

Dates :

- A Vichy les 22-23-24 octobre 2018
- A Voiron les 01-02-03 novembre 2018
- A St Bel le 3 novembre 2018

Questions :

Est-ce que le Cahier des Charges communiqué en 2017 s'appliquent aux 3 secteurs ? NON

Fixation du coût des repas ? 10 € pour les sportifs

V – QUESTIONS DIVERSES

Joël SCOMPARIN fait remarquer qu'aucun remboursement de frais n'a été effectué depuis le début de la mandature.

Les virements seront effectués la première semaine d'octobre.

Olivier BLATRIE fait également remarquer des dysfonctionnements dans la messagerie électronique du secrétariat de la Ligue.

CLOTURE DE SEANCE : 21h50.

Président de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes
Jean-Pierre GOMEZ



Secrétaire Générale
Janine MULAS

